

Groupe des élus communistes
Intervention de Michel RICA (Nantes)

**Point 21 – DISTRIBUTION PUBLIQUE D'ELECTRICITE –
PROTOCOLE RELATIF AU CONTRAT DE CONCESSION
PARTAGE AVEC LE SYDELA ET LA COMMUNE DE LA BAULE -
APPROBATION**

Monsieur le Président, cher(e)s collègues

Cette délibération nous demande de nous prononcer sur les modalités d'exécution du contrat de distribution publique d'électricité, ce qui bien évidemment ne nous pose pas de problème.

Mais, je souhaite profiter de celle-ci pour aborder la question du déficit énergétique. En effet, comme en décembre-janvier 2010, la vague de froid de ce mois de novembre et décembre aura donné et continue de donner un coup de chaud au système énergétique français et en aura révélé les faiblesses de notre production énergétique.

Notre région PDLL ainsi que la région Bretagne se sont à nouveau trouvées sous la menace ne plus disposer d'électricité à cause de manque d'infrastructures de production, et de l'absence de maillage à un réseau de lignes haute tension interconnectées. Alors que, selon l'INSEE, 13% des ménages rencontrent des difficultés à maintenir son logement à bonne température.

De plus, il faut pouvoir s'appuyer sur un fonctionnement optimal du parc de production électrique hexagonal, ce qui n'est pas le cas dans la période actuelle du fait des politiques menées par les principaux opérateurs.

Certes les politiques d'économie d'énergie sont tout à fait souhaitables ; mais nous mesurons là encore qu'elles manquent cruellement de moyens financiers, comme le Grenelle I et II. De toute façon, elles ne peuvent faire sentir leurs effets que sur le long terme. Et, il faudra continuer à satisfaire les besoins de tous.

Il semble partagé que la France doit disposer de moyens de production électrique suffisants pour passer les périodes de froid sans être contrainte de recourir à des importations. La prise en compte de ce critère est essentielle pour établir le dimensionnement des moyens de production nouveaux à installer.

La mise en œuvre d'Eco-Watt qui permet à RTE d'inviter à la modération de la consommation d'électricité dans l'ouest peut paraître intéressante au premier abord. Mais, l'impact est restreint voir inefficace à l'échelle du manque de puissance électrique réelle.

Il est de plus assez surprenant de constater qu'une entreprise fraîchement privatisée comme EDF appelle ses clients à ne pas consommer ce qu'elle vend. Alors que « le marché » est incapable de réguler l'offre et la demande, l'Etat peine à prendre la mesure de sa responsabilité régalienne de service public et sur la sûreté des biens et des personnes.

Et puis à force d'alerter sur le manque d'électricité sans réel engagement d'investissement lourd en moyens de production et de distribution d'électricité, le risque est bien la désindustrialisation de la grande zone Ouest pour pouvoir maintenir un équilibre production / consommation d'électricité quand le secteur qui augmente le plus en terme de consommation est l'habitat résidentiel.

Nous voyons là encore concernant l'énergie, il est urgent d'engager un grand débat pour un nouveau mode de développement social, économique et écologique.

Je vous remercie de votre attention.